

INDRE-ET-LOIRE

Prêtre accusé de viols : à Chinon, des fidèles sidérés

PAGE 4

EN 2 TOMES / DE MUNICH À NUREMBERG

La seconde guerre mondiale sous le regard de la presse

Grand format : H 32 x L 23 cm - 132 pages / Tome

Redécouvrez la seconde guerre mondiale au travers de 120 quotidiens et périodiques français de l'époque pour mieux comprendre ses origines et ses conséquences.

Actuellement en vente

Lundi
13 décembre 2021
Indre-et-Loire

la Nouvelle République

lanouvellerepublique.fr

1,20 €
n° 23490

À retrouver...
Des cadeaux « made in Touraine » pour Noël
sur lanr.fr

Rififi autour de la vente du château de Benais

PAGE 2



L'ancien centre de vacances sera mis aux enchères. Un coup dur pour les acquéreurs qui s'étaient positionnés et pour les élus locaux. (Photo NR)

JOUÉ-LÈS-TOURS

Nouvelle-Calédonie :
Louis a dit « non »

PAGE 3

INDRE-ET-LOIRE

Pourquoi
ils sont
devenus scouts

PAGE 5



(Photo NR)

BEAULIEU-LÈS-L.

Ces habitants
heureux
au bord du canal

PAGE 15



(Photo NR)

-15% SUR TOUS LES LUMINAIRES

H & H COUP D'ÉCLAT

DU 29 NOVEMBRE AU 26 DÉCEMBRE 2021

CANAPÉ D'ANGLE PORTLAND à partir de 2 990€

2 299€

1 rue Marcel Dassault - Av. du Grand Sud - CHAMBRAY-LÈS-TOURS

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE CE DIMANCHE 19 DÉCEMBRE

FOOTBALL

Gambardella :
une première
pour Saint-Cyr

JOURNAL DES SPORTS

R 27666 - 1213 - 1,20 € 37



L'ombre de l'abbé Tartu plane sur les fidèles de Saint-Louans

Accusé de viols et d'agressions sexuelles par d'anciens choristes, Bernard Tartu a quitté le prieuré Saint-Louans, à Chinon, où il célébrait les messes depuis deux ans. Un choc pour les paroissiens.

Chinon

Hier matin, sur les coups de 9 h 30, les premières prières résonnent depuis la chapelle du prieuré Saint-Louans. À l'intérieur, une petite trentaine de fidèles – dont les onze sœurs du couvent de bénédictines construit au VI^e siècle – s'adonnent à la traditionnelle messe.

Un rituel dominical célébré depuis près de deux ans par l'abbé Bernard Tartu. Mais ce dimanche matin, dans le quartier situé sur les hauteurs de Chinon, ce dernier brille par son absence. Mercredi 8 décembre, nous révélions dans nos colonnes le dépôt de sept plaintes à l'encontre de l'homme d'église de 86 ans pour des faits de viols et d'agressions sexuelles sur mineurs entre 1968 et 1985.

« On a reçu un coup de poing à l'estomac »

Depuis, une huitième plainte est venue apporter un peu plus de poids dans la démarche des victimes présumées de créer le comité de soutien Voix libérées. La plainte de trop, sans doute, pour le diocèse de Tours qui, selon nos informations, aurait décidé de retirer Bernard Tartu de sa mission



Aumônier de la messe du prieuré de Saint-Louans, à Chinon, depuis près de deux ans, l'abbé Tartu brillait par son absence, hier. Il est, depuis le 8 décembre dernier, accusé de viols et d'agressions sexuelles sur mineurs par d'anciens choristes.

d'aumônier au sein du prieuré (1).

Ce dimanche, c'est donc Don Matthieu de Neuville, curé de la paroisse de Chinon, qui donne la bénédiction. « Je ne peux envisager que les onze sœurs du prieuré ne puissent pas avoir la messe tous les jours », réagit, en fin de célébration, celui qui assurera désormais l'intérim avec les autres prêtres de la paroisse Sainte-Jeanne-d'Arc-en-Chinon.

Une forme de soutien pour les religieuses, murées dans le silence depuis que l'affaire a éclaté (2). « Elles tombent des nues », confie Don Matthieu de Neuville.

L'abbé mis à l'écart par le diocèse ?

À l'instar des fidèles de la chapelle, qui dépeignent l'abbé Tartu comme « quelqu'un qui respire la bonhomie et la jovialité » et comme un habitant de

Saint-Louans à part entière. « Au point de l'inviter à manger chez nous, glisse Monique (3), les yeux vitreux. Avec cette affaire, on a reçu un coup de poing à l'estomac, on est sonnés. »

Autre habitué de la chapelle de Saint-Louans et des messes du père Tartu, Jérôme (3) parle d'une « sidération » qui envahit le cercle des fidèles et les habitants du quartier de Chinon. « Mais à la sidération

s'ajoute un autre problème : celui du déni. Le fait qu'il refuse de reconnaître les actes, les gens prennent ça comme une trahison », confesse Jérôme, tout en assurant que le premier témoignage d'une victime présumée – publié dans nos colonnes en début d'année – avait commencé à fragiliser la position de l'abbé.

« Après coup, un certain nombre de fidèles de Chinon se posent la question de savoir si ce n'était pas une volonté délibérée de l'évêché de l'écartier de la maison de retraite de Tours où il était logé pour l'isoler à Saint-Louans », soupçonne l'un d'entre eux.

Une autre question demeure pour l'heure sans réponse : celle de l'avenir de Bernard Tartu. Alors que de nouvelles victimes devraient se manifester et de nouvelles plaintes être déposées dans les semaines et mois à venir, l'homme d'église tourangeau assure avoir quitté son logement de Saint-Louans pour retourner à Tours. Lui, dément sa mise à l'écart par le diocèse et met en avant un choix personnel. De quoi renforcer la sidération et les interrogations des fidèles.

Malo Richard

(1) Contacté hier, le diocèse n'a, pour l'heure, pas donné suite.

(2) Sollicitées à deux reprises, celles-ci n'ont pas souhaité s'exprimer.

(3) Les noms des fidèles ont été modifiés sous couvert d'anonymat.

justice

Enlèvement la nuit de Noël : le prévenu reste en prison



Chambre d'instruction de la cour d'appel d'Orléans

Un jeune Tourangeau, suspecté d'« enlèvement, séquestration, violence en réunion, transport, détention de stupéfiants, tentative d'escroqueries, extorsion avec violence », a fait appel sans succès

le 24 décembre 2020. La victime a ensuite été séquestrée dans un appartement de la rue Gamard, à Joué-lès-Tours, avant de faire soustraire sa carte bancaire.

Consommateur quotidien de cannabis mais jamais condamné, le suspect, titulaire d'un CAP de restauration, est domicilié chez ses parents et voudrait s'engager dans la Marine. Il admet à minima sa participation : « On l'a appelé à prêter main-forte dans le cadre de bagarres sur fond de dette de stupéfiants. »

Son conseil, M^e Abed Bendjador, a déposé un mémoire dans lequel il réclame pour son client la présomption d'innocence. Il estime que les témoignages ayant été entendus, les déclarations figées et son casier vierge, il n'y a pas de risque de renouvellement de l'infraction. Il suggère un hébergement à Montlucçon (Al-

lièr) dans le cadre d'un contrôle judiciaire.

L'avocat général, Alexandra Pethieu, pointe les risques de pression et de récidive. « Il reconnaît sa participation à l'enlèvement de la victime qui a eu trois jours d'ITT (incapacité totale de travail, NDLR) suite à des ecchymoses et abrasions. On le voit par les caméras de vidéosurveillance en train d'utiliser la carte bancaire du plaignant avec deux personnes. » L'avocat général convient que le suspect ne peut s'arranger avec d'autres sur une version commune. Quant au risque de récidive, cette expédition pour enlever quelqu'un et récupérer une dette sur fond de trafic de drogue « dénote un appât du gain évident ». La fragilité de ses garanties de représentation est également retenue. Devant ces éléments, la cour a décidé de son maintien en détention.

Cor. NR : Vincent Baranger

SAINT-MARTIN-LE-BEAU La D140 coupée après un accident

Plus de peur que de mal. Ce samedi 11 décembre, vers midi, sur la D140, le conducteur d'un camion transportant des meubles en kit a perdu le contrôle de son véhicule. Le poids lourd s'est retrouvé couché sur le flanc au milieu de la chaussée, son chargement éparpillé sur le bas-côté de la route. Pour permettre l'intervention des secours et dégager la voie, la circulation a été coupée dans les deux sens pendant toute la journée. Des déviations ont été mises en place par la D82 et la D83. L'accident n'a pas fait de blessé. La circulation a été rétablie vers 19 h 45.



Le poids lourd était couché sur le flanc.